



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS  
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ACADÉMIE PONTIFICALE POUR LA  
VIE**

*Salle Clémentine  
Jeudi 5 mars 2015*

---

**[Multimédia]**

*Chers frères et sœurs,*

Je vous salue cordialement à l'occasion de votre assemblée générale, appelée à réfléchir sur le thème « Assistance à la personne âgée et traitements palliatifs », et je remercie le président pour ses paroles courtoises. J'aimerais saluer de manière particulière le cardinal Sgreccia qui est un pionnier... Merci.

Les traitements palliatifs sont l'expression de l'attitude proprement humaine qui consiste à prendre soin les uns des autres, tout particulièrement de ceux qui souffrent. Ceux-ci témoignent du fait que la personne humaine demeure toujours précieuse, même si elle marquée par la vieillesse et la maladie. La personne, en effet, en toute circonstance, est un bien pour elle-même et pour les autres, et elle est aimée de Dieu. C'est pour cela que lorsque sa vie devient très fragile et s'approche de la conclusion de son existence terrestre, nous ressentons la responsabilité de l'assister et de l'accompagner de la meilleure des façons.

Le commandement biblique qui nous demande d'honorer nos parents nous rappelle en général l'honneur que nous devons à toutes les personnes âgées. À ce commandement, Dieu associe une double promesse : « afin que se prolongent tes jours » (*Ex 20, 12*) et — l'autre — « que tu sois heureux » (*Dt 5, 16*). La fidélité au quatrième commandement assure non seulement le don de la terre, mais surtout la possibilité d'en jouir. En effet, la sagesse qui nous fait reconnaître la valeur d'une personne âgée et qui nous conduit à l'honorer est cette même sagesse qui nous permet d'apprécier les nombreux dons que nous recevons quotidiennement de la main providentielle du Père et d'en être heureux. Le précepte nous révèle la relation pédagogique fondamentale entre

parents et enfants, entre personnes âgées et jeunes, en référence à la protection et à la transmission de l'enseignement religieux et sapientiel aux générations futures. Le fait d'honorer cet enseignement et ceux qui le transmettent sont source de vie et de bénédiction.

Au contraire, la Bible lance un sévère avertissement à ceux qui négligent ou maltraitent les parents (cf. *Ex 21, 17* ; *Lv 20, 9*). Le même jugement est valable aujourd'hui lorsque les parents, devenus âgés et moins utiles, sont marginalisés jusqu'à l'abandon; et nous en avons de nombreux exemples !

La parole de Dieu est toujours vivante et nous voyons parfaitement combien le commandement est d'actualité dans la société contemporaine, où la logique de l'utilité prend le pas sur celle de la solidarité et de la gratuité, même au sein des familles. Nous écoutons, donc, avec le cœur docile, la parole de Dieu qui nous vient des commandements qui ne sont pas, rappelons-le toujours, des liens qui emprisonnent, mais des paroles de vie.

« Honorer » pourrait aujourd'hui également être traduit comme le devoir d'avoir un respect extrême et de prendre soin de ceux qui, par leur condition physique ou sociale, pourraient être laissés pour mort ou « poussés à mourir ». Toute la médecine détient un rôle spécial au sein de la société en tant que témoin de l'honneur que l'on doit à la personne âgée et à toute personne humaine. L'évidence et l'efficacité ne peuvent être les uniques critères gouvernant les actes des médecins, pas plus que les règles des systèmes sanitaires et le profit économique. Un État ne peut envisager de s'enrichir par le biais de la médecine. Au contraire, il n'y a point de devoir plus important pour une société que celui de protéger la personne humaine.

Votre travail de ces jours-ci explore de nouveaux domaines d'application des traitements palliatifs. Jusqu'ici, ceux-ci ont été un précieux accompagnement pour les malades du cancer, mais aujourd'hui, les maladies sont nombreuses et variées, souvent liées à la vieillesse, caractérisées par un dépérissement chronique progressif et qui peuvent bénéficier de ce type d'assistance. Les personnes âgées ont besoin en premier lieu des traitements de leurs familles — dont l'affection ne peut être substituée, pas même par les structures les plus efficaces ou par le personnel médical le plus compétent et charitable. Lorsqu'ils ne sont pas autonomes ou que leur maladie atteint un stade avancé ou terminal, les personnes âgées peuvent jouir d'une assistance vraiment humaine et recevoir des réponses adaptées à leurs exigences grâce aux traitements palliatifs offerts en complément et en soutien des traitements fournis par les membres de la famille. Les traitements palliatifs ont pour objectif de soulager les souffrances durant la phase finale de la maladie et d'assurer en même temps au patient un accompagnement humain adapté (cf. Lettre encyclique *Evangelium vitae*, n. 65). Il s'agit d'un soutien important, surtout pour les personnes âgées, qui, en raison de leur âge, reçoivent de moins en moins d'attention de la part de la médecine curative et sont souvent abandonnées. L'abandon est la « maladie » la plus grave de la personne âgée, et c'est aussi la plus grande injustice qu'elle puisse subir : ceux qui nous ont aidés à grandir ne doivent pas être abandonnés lorsqu'ils ont besoin de notre aide, de notre amour et de notre

tendresse.

J'apprécie par conséquent votre engagement scientifique et culturel pour assurer que les traitements puissent atteindre tous ceux qui ont en besoin. J'encourage les professionnels et les étudiants à se spécialiser dans ce type d'assistance qui n'a pas moins de valeur du fait qu'il « ne sauve pas la vie ». Les traitements palliatifs réalisent quelque chose de tout aussi important : ils valorisent la personne. J'exhorte tous ceux qui, à divers titres, sont engagés dans le secteur des traitements palliatifs, à mettre en œuvre cet engagement en maintenant intègre l'esprit de service et en se rappelant que toute connaissance médicale n'est vraiment science, dans son acception la plus noble, que si elle se pose en tant qu'aide en vue du bien de l'homme, un bien qui ne s'atteint jamais en allant « contre » sa vie et sa dignité.

C'est cela la capacité de service à la vie et à la dignité de la personne malade, également lorsque celle-ci est âgée, qui mesure le vrai progrès de la médecine et de la société tout entière. Je répète l'appel de saint [Jean-Paul ii](#) : « Respecte, défends, aime et sers la vie, toute vie humaine ! C'est seulement sur cette voie que tu trouveras la justice, le développement, la liberté véritable, la paix et le bonheur ! » (*ibid.*, 5).

Je vous souhaite de continuer l'étude et la recherche, afin que l'œuvre de promotion et de défense de la vie soit toujours plus efficace et féconde. Que la Vierge Mère, Mère de vie vous assiste et que ma Bénédiction vous accompagne. S'il vous plaît, n'oubliez pas de prier pour moi. Merci.